

## SFAF III OSM - GRILLE D'ÉVALUATION

Il y a trois catégories de notation des services des OSM : ressources, normes et interaction. Les éléments d'évaluation à l'intérieur de chaque catégorie sont présentés ci-après. Tous les organismes admissibles sont évalués dans les domaines de services de base applicables, définis en fonction de l'admissibilité.

Les OSM responsables de Services nationaux normalisés ainsi que des Jeux et Championnats nationaux ont été cotés en fonction des catégories ressources et normes. Les OSM des domaines de leadership, accès et équité ont été cotés en fonction des catégories ressources et interaction.

Leadership, accès et équité		
Programmes nationaux normalisés et Jeux et Championnats nationaux		
Normes	Ressources	Interaction
Application de l'expertise <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité de l'élaboration</li> <li>• Complexité de la mise en œuvre</li> <li>• Risque pour le système sportif</li> </ul>	Application de l'expertise <ul style="list-style-type: none"> <li>• Originalité</li> <li>• Respect d'une norme</li> <li>• Adaptation aux besoins</li> <li>• Supervision</li> <li>• Incidence</li> </ul>	Application de l'expertise
	Mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité</li> <li>• Langues officielles</li> </ul>	
Portée Participation des utilisateurs	Portée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des utilisateurs</li> <li>• Groupe cible du système sportif</li> <li>• Volume</li> </ul>	Rayonnement <ul style="list-style-type: none"> <li>• National</li> <li>• Provincial/territorial</li> </ul>

Voici les principes généraux utilisés pour l'évaluation :

1. Pour être notée, l'activité doit être observable, mesurable ou vérifiable, avec des renseignements suffisamment détaillés pour justifier l'attribution des points.
2. L'activité est évaluée en fonction d'un lien clair et raisonnable avec la prestation du service de base. Les éléments de nature et de type similaires ou s'inscrivant dans un même programme sont regroupés.
3. L'attribution des points vise la situation réelle de l'activité ou du service de l'OSM et non sa situation possible.
4. Chaque élément a été noté pour tous les OSM auxquels il s'appliquait avant que le prochain élément ne soit évalué afin d'assurer l'uniformité interne de chaque échelle.
5. Certains éléments additionnels ont été pris en compte, mais comme ils n'ont entraîné aucune différence marquée entre les organismes, ils n'ont pas servi à l'attribution des points.